

OFFRE DE STAGE

Grands Projets & Infrastructures – Construction
septembre – décembre 2026

LE CABINET

Oyat Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires créé en janvier 2022 et composé d'une trentaine d'avocats. Tony Janvier a rejoint le cabinet en qualité d'associé en janvier 2025 avec son équipe afin de diriger et développer la pratique Construction au sein du cabinet.

L'ÉQUIPE

L'équipe Construction, composée de Tony Janvier et de trois avocats collaborateurs (dont un Of Counsel) se consacre au droit des contrats et de la responsabilité, appliqué à l'acte de construire, dans un environnement de droit public comme de droit privé. Elle intervient en conseil comme en contentieux aux côtés de tous les acteurs de la construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs de travaux, sous-traitants, etc.) dans la préparation et la réalisation des grands chantiers publics et privés (infrastructures ou bâtiments), ainsi que le règlement des litiges associés.

Le stage que nous vous proposons vous permettra d'être pleinement intégré à notre équipe et de nous assister au quotidien dans toutes nos activités (recherches juridiques, analyse et rédaction de contrats, rédaction de consultations et d'écritures contentieuses, participation à des rendez-vous, expertise, audience etc.).

VOTRE PROFIL

- Étudiant(e) en Master 2 (Droit de la construction, Droit des obligations, Droit public des affaires) ou élève avocat(e).
- Excellentes capacités d'analyse et rédactionnelles.
- Rigueur, autonomie et enthousiasme.
- Intérêt marqué pour le droit de la construction et la gestion des grands projets.

MODALITES

- Lieu du stage** : 22 rue du Général Foy, 75008 Paris
- Durée** : 4 mois
- Indemnisation** : Selon la convention de stage

Associé référent : Tony Janvier / contact@oyat.law